



DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI

Perspectives 2023





DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie :



Avec le soutien financier de la Wallonie





SOMMAIRE

- 4 Définir, coordonner, opérationnaliser et présenter les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

- 12 Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

- 15 Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·le·s de terrain

- 17 Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion et d'intégration

- 18 Communication, administration et finances

Partie I

Définir, coordonner, opérationnaliser et présenter les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

Intercentre « Directions¹ »

En 2023, l'Intercentre « Directions » poursuivra son action sur les enjeux identifiés en 2022 tout en ouvrant de nouveaux chantiers.

Continuer à répondre aux demandes et recommandations des Intercentres et Groupes de Travail

L'Intercentre continuera à examiner les « Fiches de liaison » qui lui sont adressées par les structures transrégionales par l'entremise de l'IC « Coordination ».

Conforter la réforme des structures transrégionales et le travail commun des CRI

En 2023, la réforme des structures transrégionales sera examinée, actée et mise en œuvre par l'Intercentre « Directions ». L'enjeu sera de mettre en perspective les priorités stratégiques pour chaque Intercentre et de définir les modalités de fonctionnement et de résultats.

La recherche réalisée par l'équipe pédagogique du DisCRI visant à identifier ce qui constitue le socle commun des pratiques et moyens mis en œuvre par les CRI et à identifier, sur une base objective, les moyens supplémentaires dont ils auraient besoin pour poursuivre avec plus d'efficacité encore leurs missions, continuera à être exploitée.

Poursuivre la réflexion et déployer de nouvelles initiatives sur les enjeux auxquels les CRI sont confrontés

Ces enjeux, rappelons-le, sont de plusieurs ordres : patronaux, sectoriels, financiers, pédagogiques et d'harmonisation.

Dialoguer et interpeller le Ministère de l'Action sociale et l'Administration

L'Intercentre continuera à alimenter la mission 4 du DisCRI, en ce compris les revendications sectorielles portées par le DisCRI au sein du Comité de Coordination de l'Action régionale sur les questions d'intégration des personnes étrangères.

Poursuivre les efforts de concertation au sein du secteur de l'intégration

L'Intercentre poursuivra ses efforts de concertation afin de renforcer continuellement le dialogue au sein du secteur et de peser face aux interlocuteurs publics dans les négociations sectorielles.

¹ Nous ne reprenons pas, dans les « Perspectives », des objectifs récurrents et permanents tels que les échanges de pratiques, l'élaboration de recommandations, la réactivité à l'actualité, l'évaluation du travail accompli..

Rencontrer des acteurs wallons et bruxellois

L'Intercentre continuera à rencontrer des acteurs dont les actions ont une portée régionale et qui souhaitent envisager les collaborations à l'échelle de la Wallonie tout entière.

Positionner les CRI dans la lutte antiraciste en Wallonie

En 2022, le DisCRI a bénéficié d'un financement obtenu dans le cadre de l'Appel à projets « lutte contre le racisme » lancé par la Ministre Morreale. Outre le colloque organisé en 2022, le financement restant sera utilisé pour mettre en place un accompagnement par un-e intervenant-e extérieur-e sur le racisme systémique au départ des pratiques des CRI.

En outre, l'IC Directions travaillera de concert afin d'émettre des recommandations au Cabinet en vue d'alimenter un futur plan wallon de lutte contre le racisme

Se concerter dans l'élaboration d'un projet commun en vue de la programmation FSE 2021-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation du Fonds social européen (FSE), les CRI mèneront une réflexion commune pour une action harmonisée et concertée se déployant à l'échelle de la Wallonie. Cette action comportera une dimension de première ligne, par des actions d'insertion socio-professionnelle des personnes étrangères, et une dimension de deuxième ligne, par un travail avec les entreprises sur les questions d'accès à l'emploi et de diversité.

Organiser une réflexion sur l'accueil et l'intégration des personnes venant d'Ukraine

Un an après le début du conflit en Ukraine, l'IC « Directions » organisera un colloque afin de porter un regard sur l'évolution des modalités d'accueil et d'intégration mises en place pour les personnes ukrainiennes durant l'année écoulée et afin d'identifier ce qui peut être reproduit pour l'accueil de toutes les personnes migrantes.

Préparer l'avenir du DisCRI

Suite au départ du coordinateur de projets en 2022, l'Intercentre réfléchira à la relève en identifiant les besoins futurs des CRI et du secteur, ainsi que les profils de compétences qui devront être recherchés pour que le DisCRI soit en mesure d'accomplir ses missions.

Intercentre « Coordination² »

Perspectives 2023

1. Pôle « Gestion et Suivi »

- Assurer le suivi des fiches de liaison chaque mois
- Prévoir un emplacement pour les fiches de liaisons et les PV des réunions sur le site du DisCRI
- Tenir à jour l'agenda reprenant les réunions de tous les Intercentres et Groupes de travail

2 Nous ne reprenons pas, dans les « Perspectives », des objectifs récurrents et permanents tels que les échanges de pratiques, l'élaboration de recommandations, la réactivité à l'actualité et aux demandes formulées, l'évaluation du travail accompli ...

2. Pôle « Formation continuée »

- Assurer le suivi du travail du Groupe de travail « Formation continuée » concernant le Plan de formation pour les travailleur·euse·s des CRI et la journée inter-CRI

3. Pôle « Contenu »

- Finaliser et présenter la note sur la réforme des structures transrégionales aux directions et aux équipes des CRI
- Actualiser le mémorandum rédigé en 2018 en vue des élections communales de 2024
- Se concerter avec le CAIPS en vue de rédiger un mémorandum commun pour les élections régionales de 2024
- Réfléchir à l'évolution du mandat du Groupe de travail « Racisme »
- Centraliser les réflexions existantes sur la création d'un Plan Régional d'Intégration (PRI) et identifier les partenaires à convier à un futur Groupe de travail

4. Pôle « Intersivision »

- Réfléchir et échanger les pratiques entre les Coordinations, notamment:
 - Finaliser la brochure sur l'accueil d'un·e nouveau·elle collègue
 - Centraliser des outils de gestion d'équipe et de projets
 - ...

Les Intercentres « Bureaux d'accueil », « Formation », « Citoyenneté », « Insertion socioprofessionnelle », « Apprentissage de la langue » et « Accompagnement des opérateurs de terrain »

Intercentre « Bureaux d'accueil »

Perspectives 2023

- Organiser un temps de réflexion thématique collectif entre les travailleur·euse·s de première ligne des CRI
- Assurer le suivi de l'étude « Migrant Voices » de l'ULB et de la KUL:
 - Diffuser les questionnaires aux bénéficiaires
 - Échanger, partager et diffuser les résultats
- Suivre les résultats des travaux des différents Groupes de travail (Application du parcours d'intégration, Remodélisation de la SIDD)
- Échanger de manière anticipative sur les enjeux communs en tenant compte des spécificités territoriales et organisationnelles au sein de chaque CRI
- Réaliser un travail approfondi en vue d'harmoniser les différents items du RASH

- Clarifier certaines pratiques des CRI en vue de tendre vers une harmonisation entre les CRI et/ou en vue d'interpeller la Wallonie, notamment sur :
 - le contenu reconnu pour les 4 heures d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre du parcours d'intégration
 - la conservation des dossiers ouverts depuis plus de 3 ans
 - ...

Intercentre « Formation »

Perspectives 2023

- Mettre à jour le répertoire commun d'intervenant·es pour les formations
- Prospecter des perspectives de projets communs tels que la reconnaissance des CRI via l'Institut Interréseaux de la formation professionnelle continue (IFPC)
- Poursuivre la réalisation de projets en commun en réponse à des sollicitations externes (Service Citoyen, FAMI53...)
- Poursuivre la formation entre pairs
- Participer à l'élaboration du projet de formation « projet interculturel » avec le DisCRI
- Participer au Groupe de travail mixte initié par l'Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain » autour de la boîte à outils « projet interculturel »
- Mettre en œuvre la nouvelle organisation des structures transrégionales

Intercentre « Citoyenneté »

Perspectives 2023

- Échanger des informations et outils relatifs à la citoyenneté, qu'il s'agisse d'actions propres à chaque CRI ou concertées avec tous les CRI, telles que : les formations de formateur·trice·s, les suivis pédagogiques des formateur·trice·s à la citoyenneté, la formation à l'andragogie pour les formateur·trice·s à la citoyenneté, etc.
- Poursuivre les échanges d'informations sur les actions de partenaires externes relatives à la citoyenneté au sens large (c'est-à-dire ne concernant pas uniquement les formations à la citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration) et susceptibles d'intéresser les CRI
- Mettre les informations concernant les « Formations à la délivrance des Ateliers d'Orientation Citoyenne et de la Formation à l'Intégration Citoyenne » dispensées sur tout le territoire wallon sur le site du DisCRI
- Créer un « Forum » commun pour les formateur·trice·s à la citoyenneté afin de faciliter l'échange des ressources et outils qu'ils-elles ont créés
- Rédiger des recommandations auprès des directions des CRI afin de soutenir et améliorer l'action dans le domaine de la citoyenneté en Wallonie

Intercentre « Insertion socioprofessionnelle »

Perspectives 2023

Les ressources humaines des CRI en ce qui concerne l'insertion socioprofessionnelle dépendent fortement de la réponse à l'appel à projets FSE. Les perspectives 2023 de l'Intercentre « ISP » devront donc s'adapter aux réponses reçues à leur candidature. Au vu du nombre important de Groupes de travail et des incertitudes actuelles, les perspectives sont les suivantes :

- Contribuer à un déploiement harmonieux des différents projets FSE des CRI dans la philosophie du portefeuille PONTUS
- Développer l'offre commune des CRI en matière de diversité en entreprise
- Poursuivre le travail sur les 4 heures d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre du parcours d'intégration (en complémentarité avec l'Intercentre Bureaux d'Accueil)
- Mettre en œuvre la nouvelle organisation des structures transrégionales

Intercentre « Apprentissage de la langue »

Perspectives 2023

- Dresser et prioriser les futurs chantiers de l'Intercentre en fonction de la note rédigée en 2019 et du travail du DisCRI concernant l'observatoire et la coordination de l'apprentissage de la langue
- Collaborer à l'analyse quantitative et qualitative de l'observatoire mis en place par le DisCRI
- Coordonner la gestion du portail de l'offre d'apprentissage de la langue en Wallonie dans le but d'obtenir une vision de l'offre en temps réel, notamment via :
 - Le développement d'une stratégie commune de récolte et d'encodage des données via une fiche de renseignements commune
 - Le développement d'une communication vertueuse avec les opérateurs du secteur en Wallonie
- Améliorer et harmoniser (sans uniformiser) les pratiques wallonnes et les services aux usagers
- Déterminer, assurer le suivi et harmoniser des processus communs des CRI en matière d'apprentissage du français
- Travailler sur l'harmonisation des pratiques et des nomenclatures utilisées
- Récolter et faire remonter les informations concernant les plateformes d'opérateurs
- Se concerter sur les informations sectorielles à transmettre aux opérateurs dans le cadre des plateformes organisées sur le territoire de chaque CRI
- S'assurer d'un maillage associatif autour de l'apprentissage de la langue
- Organiser un colloque mettant en valeur le travail et les productions des différents opérateurs wallons
- Échanger autour des projets AMIF des CRI qui en bénéficient
- Formuler des recommandations relatives à l'apprentissage du français à destination des pouvoirs subsidiaires

Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain »

Perspectives 2023

- S'assurer de la cohérence des informations communiquées aux opérateurs et relatives à l'Appel à projets « Initiatives Locales d'Intégration » via :
 - Un partage des informations données lors des séances d'informations dans chaque CRI ainsi que des réponses aux questions posées
 - Une demande de clarification à l'Administration en cas de besoin
- Rédiger une note argumentée à l'attention des directions concernant la collaboration entre l'Administration et les CRI dans le cadre strict de l'accompagnement des ILI
- Veiller à la complémentarité des modules du parcours d'intégration délivrés par Fedasil et la Croix Rouge sur les différents territoires via :
 - L'analyse quantitative et qualitative des résultats de l'Appel à projets et des agréments, réalisée par l'Intercentre en juin 2022
 - Le suivi des offres qu'ils proposent et leur adéquation avec le réseau ILI
 - La récolte d'informations sur les modules délivrés par des centres Fedasil non subsidiés par la Wallonie ainsi que sur les modules délivrés par les centres Croix Rouge (en collaboration avec l'Intercentre Citoyenneté)
- Mettre en commun et partager les pratiques d'accompagnement, outils, expériences, utilisation des statistiques et élaborer un outil d'accompagnement commun
- Identifier les besoins et difficultés spécifiques des OSIM (organisations de solidarité internationale portées par des migrants)
- Faire un état des lieux de la présence de médiateurs interculturels en s'appuyant sur le travail déjà réalisé au sein de certains CRI

Les Groupes de travail « Coordination administrative et financière », « Formation continue », « Application parcours d'intégration », « Remodélisation de la SIDD », « Permis de conduire », « Équivalence des diplômes » et « Outils ISP »

Groupe de travail « Coordination administrative et financière »

Perspectives 2023

- Assurer le suivi de la réforme APE et de ses impacts pour les CRI
- Suivre les négociations autour du futur Accord du Non Marchand Wallon
- Réfléchir collégialement à un encodage efficace des différents ANM pour les CRI
- Assurer le suivi de l'indexation des salaires suite aux informations fournies par le Bureau du plan
- Assurer le suivi de la méthode de calcul des salaires avec l'Administration
- Suivre la révision du Code Wallon de l'action sociale et de la santé et ses impacts sur les CRI
- Assurer le suivi du projet de guide des dépenses éligibles auprès de l'Administration

- Préparer les budgets en vue de la prochaine programmation FSE (2022-2027)
- Analyser le nouveau gabarit de décompte financier fourni par l'Administration et rédiger une note visant à interpellier celle-ci sur les éléments problématiques
- Travailler sur le RASH financier avec l'Administration
- Mettre en commun les pratiques de chaque CRI afin de suivre une même ligne conduite

Groupe de travail « Formation continuée »

Perspectives 2023

- Organiser au minimum un module de formation inter-CRI pour les nouveaux travailleur-euse-s des CRI
- Organiser la journée inter-CRI
- Récolter les besoins des travailleur-euse-s des CRI en matière de formation au travers des échanges entre coordinations

Groupe de travail « Application parcours d'intégration »

Perspectives 2023

- Recenser les questions des CRI et les réponses reçues de la Wallonie
- Poursuivre l'harmonisation de l'encodage des données entre les CRI
- Collaborer avec l'administration sur l'amélioration d'API

Groupe de travail « Remodélisation de la séance d'informations sur les droits et devoirs »

Perspectives 2023

- Remodéliser les séances « Droits et devoirs » afin de tenir compte de l'obligation faite aux personnes primo-arrivantes ou en demande de la nationalité belge de suivre une formation à la citoyenneté de 60 heures

Groupe de travail « Permis de conduire »

Les questions liées à la mobilité et au permis de conduire en particulier sont particulièrement importantes pour les personnes étrangères et d'origine étrangère. Un Groupe de travail spécifique a donc été créé avec les perspectives suivantes :

Perspectives 2023

- Identifier et mettre en évidence les freins et les obstacles à l'obtention d'un permis de conduire pour les personnes étrangères et d'origine étrangère
- Sur base de ces constats, mettre en place des solutions pour améliorer et faciliter l'accès au permis pour les personnes étrangères afin de favoriser leur intégration socioprofessionnelle, via :
 - Une démarche de sensibilisation au niveau des entreprises et des politiques

- Une démarche de sensibilisation au niveau des centres de passation du permis de conduire
- Le développement de formations collaboratives et de formations plus adaptées à ce public
- L'augmentation de l'offre d'auto-école sociale
- Une interpellation du monde politique pour rétablir les sessions spéciales avec interprète

Groupe de travail « Équivalence des diplômes »

Perspectives 2023

- Prendre contact avec les administrations de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de renforcer les collaborations et la simplification des procédures pour l'équivalence de diplômes
- Développer un plaidoyer politique en collaboration avec le CIRE en vue d'améliorer la participation sur le marché de l'emploi des personnes étrangères par le biais de l'équivalence de diplômes

Groupe de travail « Outils ISP »

Perspectives 2023

- Répondre aux besoins des travailleur-euse-s de 1re ligne concerné-e-s par l'ISP en matière d'outils, que ce soit lié à l'appel à projets Forem ou au FSE (par exemple: bilan de compétences, bilan de mobilité, outils PMTIC, harmonisation des pratiques en matière de délivrables Forem...)

Partie II

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

Épauler les structures transrégionales

Appuyer les Intercentres « Directions » et « Coordination »

Le DisCRI continuera à être présent au sein de l'Intercentre « Directions » et de l'Intercentre « Coordination » pour :

- si besoin, éclairer les directions sur les recommandations et prises de position de l'IC « Coordination » ;
- via les « Fiches de liaison », communiquer à l'IC « Coordination » les décisions prises par l'IC « Directions » ;
- identifier avec les directions et les membres de l'IC « Coordination », l'appui qui peut être apporté par l'équipe du DisCRI.

Soutenir les réalisations des Intercentres et Groupes de Travail

L'équipe du DisCRI participera systématiquement aux Intercentres et Groupes de travail suivants :

- l'Intercentre « Formation » afin de renforcer la coopération entre le DisCRI et les CRI en matière pédagogique ;
- l'Intercentre « Apprentissage du français » afin que l'IC et le DisCRI puissent s'alimenter mutuellement dans le cadre des missions de l'observatoire de l'apprentissage du français et de la coordination de l'offre et la demande ;
- le Groupe de travail « Formation continuée » au vu de la mission du DisCRI d'appui pédagogique et formatif aux équipes et directions des CRI ;
- le Groupe de travail « Racisme » afin de poursuivre le travail entamé par le DisCRI et les CRI dans le cadre du financement reçu par le DisCRI sur la lutte contre le racisme en 2022.

Le DisCRI participera également à l'Intercentre « Citoyenneté » lorsque des points à l'ordre du jour concernent les aspects pédagogiques. Le DisCRI se tiendra aussi à disposition des autres Intercentres et Groupes de travail.

Le DisCRI se chargera également de la réservation des salles pour les réunions en présentiel des Intercentres et des Groupes de travail.

En outre, le DisCRI appuiera le travail des Intercentres et Groupes de travail sur certains chantiers. Ainsi, le DisCRI :

- appuiera l'Intercentre « Directions » dans l'organisation d'un colloque intitulé « Arrivée des personnes venues d'Ukraine: enseignements et perspectives pour l'accueil et l'intégration de toutes les personnes migrantes en Wallonie » ;

- accompagnera l'Intercentre « Directions » dans ses réflexions sur le travail d'« Objectivation des pratiques déployées par les CRI sous les missions prévues par le décret »;
- collaborera avec l'Intercentre « Coordination » afin de finaliser la note sur l'évolution des structures transrégionales et la présentera aux directions et aux équipes;
- apportera un appui à l'Intercentre « Formation » pour soumettre la candidature du DisCRI dans le cadre du marché public de l'Institut Interréseaux de la Formation Professionnelle Continue (IFPC) ainsi que pour procéder à l'achat de licences de l'outil « Genially »;
- accompagnera l'Intercentre « Citoyenneté » dans sa réflexion autour de la création d'une plateforme de partage pour les formateur-trice-s à la citoyenneté;
- effectuera le transfert des plateformes virtuelles « Microsoft Teams » mises à disposition des Intercentres et Groupes de travail vers la nouvelle version de l'application.

Consolider les savoirs et pratiques des formateur-trice-s en citoyenneté des CRI

L'équipe pédagogique délivrera une formation à l'andragogie de 6 jours pour les formateur-trice-s des CRI chargé-e-s de prodiguer la « Formation à la délivrance des dispositifs AOC et de la FIC aux personnes migrantes » aux opérateurs ILI.

Le DisCRI organisera également des « Suivis » de cette formation. Ces suivis seront notamment l'occasion d'échanger autour des expériences et des outils développés par les formateur-trice-s des CRI.

Mutualiser les productions des CRI

Le DisCRI continuera d'alimenter la « Banque de ressources » avec les nouvelles productions des CRI, du DisCRI ou des structures de concertation auxquelles participent les CRI. Afin de faciliter ce processus, chaque CRI a désigné une personne de contact chargée de relayer toute nouvelle production de son CRI au DisCRI.

Alimenter la réflexion des CRI sur le racisme et la lutte contre le racisme

Le DisCRI assurera le suivi du colloque sur la lutte antiraciste organisé en novembre 2022, financé dans le cadre de l'Appel à projets « lutte contre le racisme ». Pour ce faire, il rédigera un article de synthèse à ce sujet et il publiera sur son site les vidéos réalisées lors de cet événement. Il participera également à l'évaluation de cette action organisée par le Groupe de travail « Racisme ».

En outre, le DisCRI participera à la réflexion sur l'organisation de l'accompagnement des CRI par un-e intervenant-e extérieur-e, second volet du projet pour lequel le DisCRI a reçu un financement.

Promouvoir l'action des Centres Régionaux d'Intégration

Le service « Communication » continuera à promouvoir les actions des CRI chaque fois que ces derniers en feront la demande.

En appui au Ce.R.A.I.C., au CIMB et au CRIC, le webmaster du DisCRI se chargera du renouvellement du Prezi « Statistiques du Hainaut » pour son édition 2023.

Rester à disposition des directions, des équipes et des structures transrégionales

Le DisCRI maintiendra son appui à l'ensemble des CRI en mettant à leur disposition ses compétences pour concrétiser de nouveaux projets, répondre à des demandes liées à l'actualité, conforter les pratiques, rédiger des notes et documents, accompagner l'élaboration de plans stratégiques, animer des rencontres, développer des outils informatiques, renforcer la communication, etc.

Partie III

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·le·s de terrain

Garantir la pertinence des dispositifs formatifs à la citoyenneté pour les personnes migrantes

Réformer le dispositif formatif des Ateliers d'orientation citoyenne (AOC)

En 2023, le DisCRI finalisera l'enrichissement et l'actualisation des dispositifs formatifs à la citoyenneté. Le Carnet de route citoyen traduit en ukrainien sera également mis en ligne.

Une veille informative sera également organisée afin d'assurer l'actualisation et la mise à jour continues des dispositifs FIC et AOC.

Afin de recueillir les commentaires et les réflexions des formateur·trice·s de terrain sur les nouvelles séquences formatives ainsi que sur leurs besoins futurs, le DisCRI participera activement à plusieurs formations pour formateur·trice·s délivrées par les CRI ainsi qu'à leur suivi.

Soutenir les formateur·trice·s à la citoyenneté des opérateurs d'Initiatives Locales d'Intégration (ILI)

Le DisCRI continuera à apporter son expertise lors des journées ou demi-journées de « Suivi » de la « Formation à la délivrance des dispositifs formatifs FIC & AOC aux personnes migrantes » lorsque les CRI en feront la demande. Enfin, il continuera à répondre, en concertation avec les formateur·trices à la citoyenneté des CRI, aux demandes des opérateurs ILI.

Renforcer les compétences pédagogiques des formateur·trice·s en citoyenneté via des formations à l'andragogie

En 2022, le DisCRI continuera à organiser la formation à l'andragogie et à la délivrer aux formateur·trice·s de terrain. En lien étroit avec les formations délivrées dans le cadre du parcours d'intégration, cette formation de 10 jours vise à renforcer les compétences pédagogiques des formateur·trice·s de terrain.

Décliner la démarche interculturelle dans les projets

Le DisCRI finalisera la rédaction et la mise en page du « Guide d'élaboration, mise en œuvre et évaluation d'initiatives et projets interculturels », qui figurera dans la « Boîte à outils pour des projets interculturels » créée par l'Intercentre « Accompagnement des organisations de terrain ». En concertation avec cet Intercentre et l'Intercentre Formation, il organisera un groupe de travail chargé d'élaborer une formation à destination des opérateurs afin d'élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet interculturel.

Le DisCRI rédigera également un article sur la démarche interculturelle au sein d'un ouvrage réalisé dans le cadre du projet « FAMI 53 » porté par la Fédération des CPAS en partenariat avec le CRéSaM. Ce projet vise à donner des outils aux travailleur-euse-s sociaux-ales wallons et bruxellois-e-s en charge de l'accompagnement des personnes primo-arrivantes ou d'origine étrangère souffrant de troubles liés à l'exil.

Mettre en place un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, le DisCRI et Lire et Ecrire Wallonie ont reçu une subvention pour mettre en œuvre les deux missions suivantes :

- la création d'un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie ;
- la coordination de l'offre et de la demande en formation d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie.

Le DisCRI est en charge du volet « apprentissage de la langue française » tandis que Lire et Ecrire se focalisera sur le volet « alphabétisation ».

En 2023, le DisCRI travaillera de concert avec Lire et Ecrire afin d'aboutir à une note commune pour baliser les objectifs, la méthodologie ainsi que les grandes étapes de ces missions. Outre la rédaction de cette note, les actions prévues pour 2023 sont les suivantes :

- Élaboration d'une méthodologie de récolte de données
- Récolte des données par le partage d'un questionnaire aux opérateurs et par l'organisation de focus groups
- Analyse quantitative et qualitative des données

Dans le cadre de la coordination de l'offre et de la demande, le DisCRI continuera son travail d'objectivation des pratiques déployées dans la mise en place et l'organisation des plateformes relatives à l'apprentissage de la langue française sur le territoire des 8 CRI. Il poursuivra également la réflexion autour de l'actualisation et l'amélioration du portail alpha-FLE.

Partie IV

Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion et d'intégration

En participant au Comité de Coordination de l'action régionale en matière d'intégration des personnes étrangères, le DisCRI continuera à relayer et à défendre les prises de positions sectorielles.

Parmi celles-ci, citons :

- l'évolution du cadre réglementaire ;
- le guide d'éligibilité des dépenses ;
- le cadre d'intervention du SPW ;
- les perspectives des projets européens à venir ;
- les questions d'employabilité et d'insertion socioprofessionnelle pour les personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- ...

Forts du travail réalisé en 2022, les CRI formuleront des réflexions et recommandations à la Wallonie en vue d'alimenter le futur Plan wallon d'action de lutte contre le racisme. Le DisCRI continuera également à participer aux assemblées générales de la Coalition NAPAR en tant qu'« ami de la Coalition ».

En vue des élections régionales et communales de 2024, les CRI se concerteront afin de rassembler les propositions et les recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'intégration aux différents niveaux de pouvoir.

Les articles de notre chargé de communication continueront à alimenter la réflexion.

Pour le reste, cette mission sera réalisée en fonction de l'actualité et surtout, des travaux des Intercentres et Groupes de travail. Les structures transrégionales sont très actives à ce niveau.

Partie V

Communication, administration et finances

Équipe

L'année 2023 verra l'équipe renforcée de trois nouveaux collègues. Dans le cadre du projet financé par le Plan de relance de la Wallonie et porté en partenariat avec Lire et Ecrire ASBL, un-e collègue sera engagé-e afin de mettre en place un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage du français en Région wallonne. Une seconde personne sera engagée à mi-temps en vue d'assurer la gestion administrative et financière du DisCRI tandis qu'un-e responsable de projet sera engagé-e à mi-temps pour renforcer l'équipe pédagogique.

En outre, le DisCRI poursuivra le travail visant à autonomiser davantage l'équipe et à créer une dynamique d'équipe positive.

Communication

Le site du DisCRI continuera à évoluer. L'équipe réfléchira également à la communication du DisCRI.

Le webmaster se chargera également de la mise en page des documents du DisCRI et du travail commun entre les CRI.

Administration

Le-la gestionnaire comptable et administratif-ve se chargera des volets administratifs et financiers.

Cette personne sera supervisée dans un premier temps par la coordinatrice administrative et financière du CRILUX afin d'assurer la transition.





Perspectives 2023

DisCRI ASBL
Place Gustave Falmagne, 5
5000 Namur
Tél. : +3281/43.55.31
E-mail : info@discri.be
Web : www.discri.be

Numéro d'entreprise : 0463 756 505
RPM : Namur
IBAN : BE98 1325 3291 3593

Éditeur responsable : Farid Nagui (Président, DisCRI ASBL)

© Mai 2023

Illustrations : freepik.com

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie :



Avec le soutien financier de la Wallonie



Wallonie